

LA COMPAGNIE DU VENT

FORCES MOTRICES ÉOLIENNES



Nouvelles du vent dans la Vallée de l'Aude

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Néviau
Numéro 4 – Février 2004

Éditorial

Un an déjà... Cela fait un an que le parc éolien de Néviau produit de l'électricité propre et renouvelable, consommée par les Néviauans et les habitants des communes environnantes. Cela fait un an que ce parc de 18 éoliennes est devenu l'emblème de Néviau, commune citoyenne et responsable face aux enjeux environnementaux des années à venir.

L'inauguration de ce parc éolien, le 24 mai 2003, fut l'occasion de découvrir la cuvée Domaine des éoliennes de la cave coopérative de Néviau, autour d'un buffet amical, en présence de nombreuses personnalités locales. Cette journée a également permis à La Compagnie du Vent de participer au Débat national sur les énergies par une après-midi portes ouvertes, au cours de laquelle des techniciens de notre société ont répondu aux questions des visiteurs.

Aujourd'hui, la commune de Néviau prolonge son engagement en faveur des énergies renouvelables. Le projet initial comptait 21 machines, mais seules 18 éoliennes ont pu être installées dans un premier temps, suite à de récentes modifications de loi. Nous entamons au début de ce mois de février 2004 le chantier qui complètera le parc de ses 3 éoliennes manquantes.

2003 était l'année de l'inauguration du parc éolien de Néviau. 2004 sera l'année de son achèvement.

Jean-Michel GERMA
Président-directeur général

Simulation visuelle du parc éolien de Néviau avec ses 21 éoliennes



Le parc de Néviau aujourd'hui (18 éoliennes)



Nouvelles du vent dans la Vallée de l'Aude

Lettre d'information sur le déroulement du chantier du parc éolien de Néviau
Numéro 4 – Février 2004

LA COMPAGNIE DU VENT

FORCES MOTRICES ÉOLIENNES



Permis de construire et étude d'impact

Le permis de construire, qui a été délivré en juillet 2001 par la préfecture de l'Aude, est valable pour 21 éoliennes. Les trois éoliennes qui seront construites dans les mois à venir sont donc inscrites dans ce permis de construire, ainsi que dans l'étude d'impact environnementale qui a motivé la délivrance du permis.

Ces trois éoliennes supplémentaires généreront 8,8 millions de kilowattheures par an, soit la consommation annuelle d'environ 2 600 personnes. Elles éviteront l'émission de 5 900 tonnes de gaz carbonique par an (par comparaison avec une centrale au fioul).

Financement et exploitation

La construction des trois éoliennes complémentaires du parc éolien de Néviau représente un investissement de 3,7 millions d'euros, supporté par la SARL Moulin de Serviès.

La Compagnie du Vent, qui assure la maîtrise d'œuvre des trois éoliennes, les livrera clés en main à la SARL Moulin de Serviès, à la fin du chantier.

L'obligation d'achat de l'électricité produite par des éoliennes n'étant garantie que pour des parcs de 12 mégawatts maximum, La Compagnie du Vent avait scindé la première partie du parc (18 éoliennes, 15,3 mégawatts) en deux dossiers traités distinctement par l'administration. Désormais, la loi du 2 juillet 2003 oblige les développeurs à espacer leurs nouveaux parcs d'au moins 1 500 mètres pour qu'ils bénéficient de l'obligation d'achat de l'électricité par EDF.

C'est pourquoi La Compagnie du Vent cède ces trois éoliennes à la SARL Moulin de Serviès, qui exploite déjà une micro centrale de production hydroélectrique dans le Tarn.

L'exploitation des trois dernières éoliennes de Néviau sera assurée par La Compagnie du Vent, pour le compte de la SARL Moulin de Serviès.

Terrain

Le bail de location du terrain sur lequel les trois éoliennes seront implantées est en cours de transfert, au profit de la SARL Moulin de Serviès.



Fouille de la fondation de l'éolienne n° 21

Travaux

Le chantier pour la construction de ces 3 éoliennes, du même modèle que le reste du parc de Néviau (G 52, d'une puissance unitaire de 850 kilowatts), commence en ce début de mois de février 2004, pour une mise en service prévue en mai 2004.

Planning

Le chantier durera 3 mois.

- Février Coulage des fondations
- Mars Etablissement du réseau électrique interne et raccordement au réseau EDF
- Avril Montage des éoliennes



Le chantier a démarré la première semaine de février

Entreprises

Le chantier a été réparti en 4 lots distincts.

- Le génie civil sera assuré par le groupement d'entreprises audoises SM (fondations) et Lavoye (terrassement), déjà en charge de ces travaux lors du premier chantier.

- Le lot électricité a été confié à Schneider Electric, également en charge de ces travaux lors du chantier initial.

- Les aérogénérateurs seront fournis par Gamesa Eolica, qui utilisera les mêmes modèles que pour le reste du parc.

- Le raccordement du poste de livraison sud du parc de Néviau au réseau de distribution publique sera réalisé par EDF.

La Compagnie du Vent fait également appel à l'entreprise perpignanaise Apave Sud pour le contrôle technique, et à Norisko Coordination en tant que coordonnateur sécurité et protection de la santé.

LA COMPAGNIE DU VENT

FORCES MOTRICES ÉOLIENNES



L'énergie éolienne, le tourisme et la viticulture

Deux enquêtes commandées par l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement révèlent que l'énergie éolienne a de beaux jours devant elle en Languedoc-Roussillon.

Le premier sondage, mené en août et septembre 2003*, montre que 75 % des touristes qui visitent le Languedoc-Roussillon pensent que cela serait plutôt une bonne chose si la région décidait d'implanter plus d'éoliennes.

La deuxième étude** révèle que l'implantation d'éoliennes à proximité d'un vignoble a un effet positif sur l'envie d'acheter ce vin pour 68 % des personnes interrogées.



Vendange au pied des éoliennes de Névian (septembre 2003)

* Sondage CSA sur les éoliennes et le tourisme réalisé en été 2003

** Sondage Ifop sur les éoliennes et la viticulture, réalisé en novembre 2003